

DEUX NOUVEAUTÉS SUR LE DISPOSITIF DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE : LE RENOUVELLEMENT DES PRESTATAIRES DU RÉSEAU D'INFORMATION CONSEIL (LES PIC ET LES CIC) ET LA RÉDUCTION DES PARCOURS PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT INTENSIF OU RENFORCÉ.

> L'actualité régionale VAE : le nouveau réseau PIC / CIC et la réduction des parcours

Depuis la loi de décentralisation du 13 août 2004 : « la Région définit les priorités en matière de VAE et organise sur son territoire le réseau des Centres et Points d'Information Conseil sur la VAE et contribue à assurer l'assistance aux candidats à la VAE » Art 214-12 et 13

De ce fait, le Conseil régional, en développant les prestations d'entretien conseil sur les territoires, a souhaité enrichir les missions qui étaient attribuées à ce réseau. L'objectif est de permettre aux candidats d'obtenir gratuitement des informations et des conseils personnalisés sur la Validation des Acquis de l'Expérience en minimisant la durée du parcours.

En effet, comme le révélait une étude de la DARES (Premières Synthèses 2008-34-2 Août 2008), les raisons pour lesquelles les candidats abandonnent leur démarche VAE sont pour une majorité d'entre eux : une démarche trop longue et difficile, des raisons familiales ou personnelles, un problème de financement, un manque de temps.

Les étapes de la démarche

DÉMARCHE INDIVIDUELLE

- information conseil : PIC CIC
- faisabilité du projet
- repérage des valideurs

DÉMARCHE EN ENTREPRISE

- définition du plan de formation par l'employeur
- choix de la (des) certification(s) adaptée(s) aux besoins de l'entreprise
- mise en relation avec les valideurs pour les salariés volontaires

Retrait d'un dossier auprès des organismes valideurs
Demande d'un accompagnement individuel (facultatif)

Dépôt du dossier par le candidat
Examen du dossier par le jury ou évaluation en situation professionnelle reconstituée

Décision du jury
Formations complémentaires si nécessaire

Les Points Information Conseil (PIC) et les Centres Information Conseil (CIC)

Le dispositif avant

Les Points Relais Conseil (PRC) et les Centres Relais Conseil (CRC) recevaient les candidats en entretien individuel et personnalisé. Leurs missions comprenaient : l'information sur la VAE, la vérification de la pertinence du projet de validation, le repérage de la certification adaptée, l'information sur l'organisme valideur.

Le dispositif aujourd'hui

Les compétences des Points Information Conseil (PIC) et des

Centres Information Conseil (CIC) sont élargies. Aux missions citées précédemment s'ajoutent :

- **L'aide à la recherche de financement et à l'écriture du livret 1** : repérage des financements pouvant être mobilisés, démarches à mettre en œuvre, etc... ; aide apportée au candidat pour qu'il s'approprie et complète le livret 1 (pour les certificateurs ne pouvant proposer cette option), rassemble les justificatifs ;
- **Le conseil après le jury, en cas de validation partielle** : travail sur les hypothèses d'obtention des unités

manquantes, identification des organismes de formation susceptibles de proposer des formations complémentaires, etc. La validation totale doit être obtenue dans le délai imparti de 5 ans ;

- **En cas de validation totale** : conseil sur la valorisation du diplôme obtenu.

Comme auparavant, le réseau est ouvert à toute personne quels que soient son âge, statut, niveau d'études, qualification, appartenance à une catégorie professionnelle ou géographique. Il garantit une confidentialité totale des informations transmises par les demandeurs.

Quelle différence entre Point Information Conseil et Centre Information Conseil ?

Un Point Information Conseil reçoit les candidats dans son établissement d'appartenance tandis qu'un Centre Information Conseil effectue ses missions dans l'Espace métiers de son territoire.

Information / conseil VAE 2009-2010

Les sites de Romilly-sur-Seine et de Langres sont en attente

Charleville-Mézières	CIC	MAISON DE L'EMPLOI ESPACE METIERS - 8 route de Prix - tél : 03 24 40 58 10
Sedan	CIC	MAISON DE L'EMPLOI ESPACE METIERS - Place Saint Vincent de Paul tél : 03 24 29 94 40
Givet / Revin Rethel / Vouziers	PIC	CIBC - tél : 08 20 01 23 54 Rethel : Office de Tourisme - 3 quai d'Orfeuil / Vouziers : 2 rue de l'Agriculture / Givet : 17 rue de Gaulle / Revin : 69 rue Victor Hugo
Reims / Bazancourt / Fismes	CIC	MAISON DE L'EMPLOI ESPACE METIERS - 7 Place Stalingrad - tél : 03 26 07 87 12
Epernay	CIC	MAISON DE L'EMPLOI ESPACE METIERS - 11 rue Jean Moët - tél : 03 26 54 85 85
Vitry-le-François	PIC	CIBC - tél : 08 20 01 23 54 - Maison des associations (mairie) - Espace Lucien Herr 6 rue de la Couronne des Indes
Châlons-en-Champagne Sainte-Ménéhould	PIC	CFA INTERPRO DE LA MARNE - tél : 03 26 69 25 85 32 rue Benjamin Franklin - Châlons-en-Champagne
Troyes	PIC	SOP AFPA TROYES - 7 rue Robert KELLER - tél : 03 25 76 28 54
Bar-sur-Aube	CIC	MAISON DE L'EMPLOI ESPACE METIERS - Servipôle - 30 avenue du Général Leclerc tél : 03 25 27 52 77
Chaumont	CIC	ASSOCIATION DU PAYS DE CHAUMONT - Espace Métiers 4 bis avenue du Souvenir Français - tél : 03 25 31 67 37
Saint-Dizier	PIC	SOP AFPA SAINT DIZIER - Avenue du Général Giraud - tél : 03 25 56 08 98

Des réunions seront organisées sur l'ensemble du territoire par la Cellule Régionale InterServices VAE

POUR EN SAVOIR PLUS www.vae-champagne-ardenne.com

La réduction des parcours

Dès octobre 2007, la commission Formation Tout au Long de la Vie / VAE du CCREFP (Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle) s'est penchée sur le bilan de la VAE en région. Un groupe de travail s'est alors mis en place pour étudier les obstacles et définir des actions afin de garantir un meilleur accompagnement des publics en difficultés. Début 2009, le projet d'expérimentation de réduction des parcours VAE à 6 mois était lancé dans la Marne et les Ardennes avec l'AFPA et le DAVA.

L'objectif est d'accompagner les candidats présentant des difficultés organisationnelles et/ou rédactionnelles dans leur démarche de VAE par un suivi régulier et une aide personnalisée.

Après la signature d'un contrat tripartite, le candidat repéré est accompagné de 22 à 24h selon ses besoins et s'engage dans un délai de 6 mois à déposer son dossier de validation et ou à se présenter à une session de validation.



[INTERVIEW]

Gessika Semelin

39 ans, a obtenu un BTS Négociation et Relation Client par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience. Depuis, elle a signé un contrat à durée déterminée au Pôle emploi de Sézanne.

ARIFOR MAGAZINE : QUELLES ÉTAIENT VOS MOTIVATIONS ?
J'ai travaillé 13 ans en tant qu'attachée commerciale, technico-commerciale sur un site de production en région parisienne. J'ai découvert la Validation des Acquis de l'Expérience par la presse et l'idée a fait son chemin. J'ai profité d'une période d'inactivité pour me lancer dans cette aventure. Depuis longtemps je pensais me réorienter mais pour cela il me fallait un bagage supplémentaire pour pouvoir me positionner sur un poste intéressant.

COMMENT S'EST DÉROULÉ VOTRE PARCOURS DE VALIDATION ?
Après avoir obtenu des renseignements auprès du CIO et du Greta, j'ai

rencontré le DAVA. Mon expérience correspondait bien à un diplôme de l'Education Nationale et on m'a alors proposé un accompagnement de 4 mois. J'ai accepté et cela m'a permis de bénéficier du passeport VAE qui prenait en charge les frais de cet accompagnement. A chaque réunion du DAVA, je rencontrais 2 autres candidates, l'une sur un CAP petite enfance et l'autre sur un BP coiffure. Une très bonne entente s'est installée entre nous 3. Pourtant nous venions d'univers très différents. Cet accompagnement m'a donné une méthodologie de travail et permis d'aller jusqu'au bout de mon projet. Même si s'engager dans cette

démarche de validation demande un travail intensif et procure du stress, j'ai toujours gardé en tête mon objectif et je souhaitais vraiment obtenir mon diplôme du 1^{er} coup !

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UN FUTUR CANDIDAT ?
Je lui conseillerais de se faire accompagner. Le fait d'avoir des rendez-vous réguliers m'a permis de « ne pas lâcher ». Personnellement, c'est ce qu'il me fallait car je n'aurais pas souhaité que cela dure dans le temps. Ma conseillère m'a donné encore plus d'énergie et m'a permis de rendre au jury un dossier clair et convaincant. Même si le doute est toujours présent jusqu'au passage devant le jury, il faut

croire et travailler régulièrement car l'enjeu est de taille. Et quelle satisfaction après !

QUEL AVENIR ENVISAGEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?
Aujourd'hui je suis conseillère au Pôle emploi en CDD. J'envisage de poursuivre une carrière dans l'insertion professionnelle. Dans l'attente des résultats de mon concours à Pôle emploi, j'ai déposé un dossier d'inscription pour une licence « insertion professionnelle » à l'Université. J'ai également postulé à l'AFpa. Si cela ne fonctionne pas, je regarderai ce que propose la formation à distance car je viens de découvrir qu'il existait un nouveau dispositif, le chèque formation. ■

2 QUESTIONS À...



Marie-Françoise Bruneau

Responsable technique du Dispositif Académique de validation des acquis - DAVA

COMMENT SE DÉROULE CETTE EXPÉRIMENTATION AU DAVA ?
Nous sommes volontaires dans cette expérimentation car nous pratiquons déjà l'accompagnement renforcé. En revanche nous ne nous étions pas interrogés sur l'aspect de la réduction de durée. Nous avons à ce jour 12 personnes qui en ont bénéficié dont 2 groupes de 3 personnes qui sont passées devant le jury pour l'obtention du CAP petite enfance, BP coiffure, BTS Vente, CAP hygiène, CAP cuisine. Ces personnes ont été pressenties pour suivre un parcours

intensif lors de leur entretien. On détecte tout de suite une personne qui a des craintes. Ensuite nous suivons la grille d'évaluation fixée par les valideurs.

QUE PENSENT LES CANDIDATS DE CET ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ ?
Les candidats sont ravis. Deux sur trois ont obtenu la totalité de leur diplôme. Ils ont noué une dynamique de groupe et peuvent échanger à chaque rendez-vous. Ils partagent leurs craintes et appréhensions. Les liens sont également plus importants avec l'accompagnateur. Il est vrai que la motivation est davantage soutenue et l'accompagnement facilitateur pour leur réussite.

L'expérience de la VAE à l'armée ESCAT garnison de Mourmelon-le-Grand



Sylvain Gilles, 50 ans, et Christophe Jeandel 39 ans, personnels civils de l'ESCAT (garnison de Mourmelon-le-Grand) ont tous les deux obtenu la totalité de leur diplôme.

Sylvain Gilles

De formation électricien, il travaille depuis 20 ans dans le service de l'eau. Il a obtenu une mention complémentaire et un BTS métiers de l'eau, domaine très pointu qui lui a demandé de fournir un dossier de plus de 300 pages. Un an après l'obtention de son diplôme, Sylvain explique son expérience.

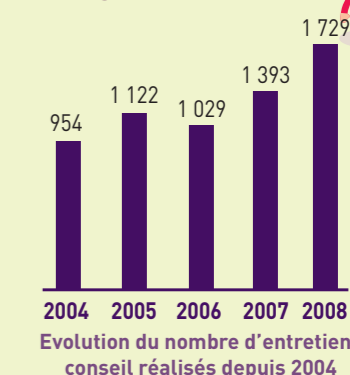
« Valider ses acquis demande beaucoup de motivation. Même si parfois j'ai connu des baisses de moral, je suis fier d'avoir été jusqu'au bout, surtout vis-à-vis de mon employeur qui m'a permis de constituer mon dossier sur mon temps de travail et vis-à-vis de ma famille qui me voyait travailler tous les soirs. Il ne faut pas prendre à la légère une validation des acquis. Cela demande beaucoup de travail et de recherche. Au-delà de la reconnaissance professionnelle et personnelle que cela m'a apporté, c'est tous les jours que j'en tire bénéfice. Cette démarche m'a appris une méthode de travail et m'a redonné l'habitude d'écrire. C'est également bénéfique dans chacun des gestes quotidiens de mon travail car je suis plus attentif et j'ai le souci de toujours faire mieux. »

Christophe Jeandel

Il travaille dans la logistique depuis 20 ans. Il a obtenu le bac pro logistique. Mais selon le DAVA, il aurait pu se positionner sur un niveau supérieur si un diplôme avait été accessible par la voie de la VAE.

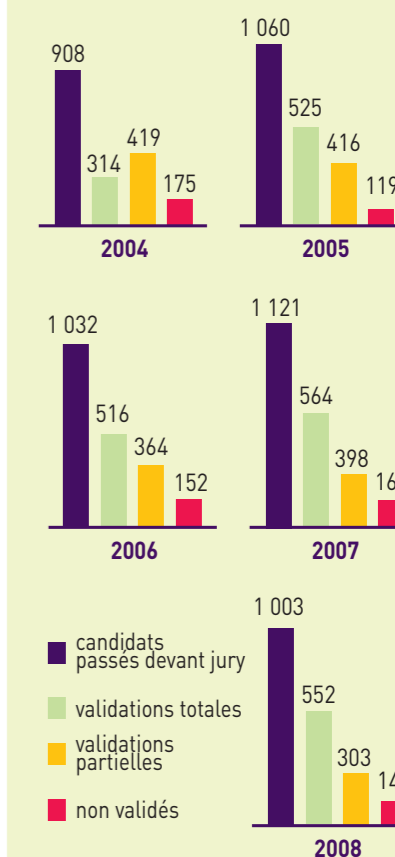
« La Validation des Acquis de l'Expérience est une chance que l'on nous offre et il faut la saisir. Mon employeur m'a soutenu dans cette démarche. Il m'a financé le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) pour que je puisse me positionner sur le bac pro logistique. Parallèlement, l'accompagnement du DAVA a été, en quelque sorte, mon moteur car, à chaque échéance de rendez-vous, cela me poussait à avancer dans mon dossier. C'est un soutien moral et méthodologique important. Cette expérience m'a permis de relever mes mauvaises habitudes et m'oblige aujourd'hui à être davantage cohérent dans mon travail quotidien. La Validation des Acquis de l'Expérience est un investissement personnel lourd. On ne peut y parvenir qu'avec les soutiens familial et professionnel. Ce parcours est le reflet de ce que l'on est. C'est une fierté d'avoir réussi et de pouvoir prouver à sa hiérarchie sa valeur. »

Les statistiques en région



De 2006 à 2008, on note une augmentation de 68 % des entretiens conseils. Cette progression est due principalement à la campagne de communication menée par la CRIS (Cellule Régionale InterServices) VAE mais également à la collaboration avec Pôle emploi via les sms envoyés aux demandeurs d'emploi et à l'expérimentation menée dans les Espaces métiers.

Les flux valideurs tout ministère confondu



On observe une légère progression du nombre de candidats de 2004 à 2007, puis une baisse d'environ 10 % en 2008.